

Près de 60% des élevages du département ont commandé du vaccin !

De plus en plus de pertes sanitaires :
oedèmes, boiteries, avortements, mortalités, cellules, baisse de production...

Situation FCO 3

Mise en place d'une enquête de suivi :

Le GDS va suivre plusieurs dizaines de foyers afin de chiffrer les pertes sanitaires et permettre ainsi à la profession de solliciter les soutiens financiers nécessaires.

Plan de soutien de la Région

Hauts de France :

Aide au testage de fertilité à 70%
+ prise en charge des intérêts d'emprunts court terme (50% plafonné à 5 000€ / 7 000€ pour les JA).

FMSE :

Des soutiens existent déjà pour la FCO 8 et la MHE. L'Etat est sollicité pour abonder le FMSE pour la FCO 3.



Seuls les cheptels reconnus foyers seront éligibles si l'aide est confirmée ! Contactez votre vétérinaire en cas de signes cliniques.

Accompagnement individuel :



Emprunts courts et moyens termes à taux très réduits



Accompagnement humain et financier



Groupama

+ de **4 600** foyers en France

→ + de **1 500** foyers sur les Hauts de France

→ **260** foyers dans le Pas de Calais



UNE BONNE IMMUNITÉ FACE A LA FCO

La FCO à elle seule n'est peut être pas responsable de tous les maux !

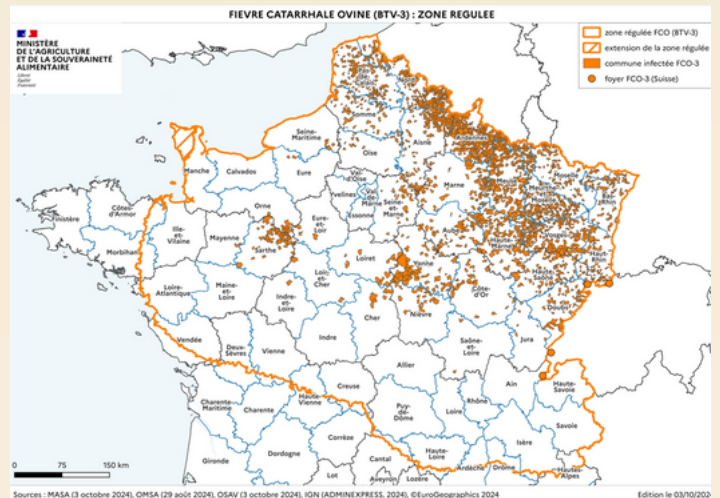
Avec les passages viraux que nous connaissons actuellement dans nos troupeaux, **l'immunité est mise à mal. Les maladies parfois présentes mais sous jacentes vont s'exprimer.** Par exemple,

en cas d'avortements, il faut absolument dépister les maladies abortives qui en seraient responsables afin de les traiter sans tarder. Discutez-en avec votre vétérinaire. De même, il n'est pas impossible que les virus de l'IBR ou la MAP (paratuberculose) se répandent avec ampleur.

Vaccination et échanges UE :

Le vaccin Bultavo 3 dispose désormais d'une ATU pour l'espèce bovine. Ce vaccin peut être utilisé pour les mouvements d'animaux (60 jours après la deuxième injection). **La vaccination doit être certifiée par le vétérinaire et les doses ne peuvent pas être prises sur le stock de l'Etat (à charge de l'éleveur).**

Evolution de la zone régulée (plus de détails [ici](#)),



Formations Santé du Veau : à vos agendas !

Comme l'an dernier, votre GDS en collaboration avec le Groupement Technique Vétérinaire vous permet de vous former à la **Santé du Veau** en vous proposant les deux dates ci-après :

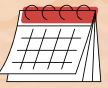
- **14 novembre : Santé du Veau Laitier** -> secteur Avesnes-le-Comte
- **26 novembre : Santé du Veau Allaitant** -> secteur St-Martin-d'Hardinghem **NEW**



La matinée est consacrée à la partie théorique, en salle et l'après-midi à une visite en exploitation.

Surveillez vos boîtes mails, les invitations vont vous parvenir prochainement.

Contactez nous si besoin.



RETOUR DE
PÂTURAGES

Je teste
après divagation !

**Attention les contaminations,
ça n'arrive pas qu'aux autres!**

Il se peut que des contaminations entre troupeaux se soient produites : il est nécessaire de faire des recherches par sondage avant de regrouper les bêtes en bâtiment : IBR, BVD, ...

PLANS PARATUBERCULOSE



Les **délais d'élimination** des animaux positifs sont de 2 à 6 mois en fonction de leur positivité.

La commission s'est réunie :

l'abattage de ces animaux au-delà de ces délais entraînera des **aides financières dégressives**.



LE CONSEIL BIOSÉCURITÉ

Animaux domestiques et faune sauvage

Les animaux peuvent être source de contamination directe et indirecte des animaux d'élevage. Pour s'en prémunir :

- Entretenir les abords de l'élevage et les clôtures pour limiter la présence d'animaux sauvages
- Eviter l'abreuvement dans les mares et rivières
- Mettre en place un plan de dératisation

Les **animaux domestiques** sont aussi vecteurs de pathogènes ! La présence des chats doit être maîtrisée.

Le chien peut être vecteur de néosporose, soyez vigilant sur son accès aux résidus de mises bas et aux stocks/tables d'alimentations. Les volailles ne doivent également pas accéder aux aliments.

QUALIFIE INDEMNE D'IBR

2 options pour qualifier indemne d'IBR mon cheptel.

1 mois après la réforme de mon dernier animal infecté d'IBR :

- Je teste tout mon cheptel en analyse individuelle. Attention que mes veaux n'aient pas consommé du colostrum de vache infectée!
- Je réalise, cet hiver, deux prophylaxies individuelles de mes bovins âgés de 12 mois et plus à deux mois d'intervalle.

Et bien entendu, je n'ai pas d'autre anomalie réglementaire (ex une visite d'achat en attente, ...)



Dératisation : c'est maintenant !

Arrachages de betteraves, ensilages et premières gelées : c'est le retour assuré des rats dans les fermes ! Ne vous laissez pas envahir, tendez dès à présent vos ratières et dès la prise des premiers individus, mettez en place un plan de dératisation strict. Pour préserver la qualité des rodenticides mais aussi protéger les postes vis-à-vis des animaux domestiques, placez vos appâts dans des boîtes sécurisées, fermant à clef (modèles adaptés disponibles comme les rodenticides auprès de 4D services... et toujours à marge quasi nulle !)

**Renseignements et commandes
au 03.21.60.48.95**



Problèmes de litières ? un asséchant testé et approuvé disponible !


Nouveau : le GDS vous propose, via la filiale 4D, un asséchant testé avec succès sur plusieurs élevages du département. L'ACTISAN 360 assèche, assainit et contribue au bien être de vos animaux. Les conditions très préférentielles négociées et les modalités de commande vont vous parvenir par mailing séparé. Livraison directement en ferme.




Cloches à cadavres gros bovins


Ce nouveau matériel développé par les ETS COUSIN (62) va vous être proposé d'ici la fin du mois, sous forme d'un groupement d'achats, avec 5 à 6 dépôts sur le département. Cette opération résulte d'une demande accrue d'éleveurs qui veulent renforcer la Biosécurité et donc limiter l'accès des cadavres à la faune sauvage notamment. Plus d'infos à venir !



 03.21.60.48.98

 gds62@reseaugds.com

 56 Avenue Roger Salengro
BP 80 039
62 051 Saint-Laurent-Blangy

 www.gdshautsdefrance.fr